

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **PAULETTE MARMOTTAN, LAURÉATE DU CONCOURS AGRICOLE NATIONAL DES PRAIRIES FLEURIES**

Déjà récompensée au concours local des Prairies fleuries « Tarentaise Vanoise » en septembre, **Paulette Marmottan, agricultrice à Villaroger, s'est vu remettre le 3 novembre dernier à Paris, le premier prix national de l'équilibre agri-écologique** (catégorie des prairies de fauche d'altitude).

Cette année, 25 parcs nationaux et régionaux ont participé à cette opération en organisant chacun un concours des prairies fleuries sur leur territoire. Au total, plus de 220 agriculteurs ont présenté une prairie. À l'issue de chaque concours local, le jury était invité à présenter un candidat au niveau national. C'est ainsi que Paulette Marmottan a été choisie parmi les quatre lauréats du concours « Tarentaise Vanoise » pour concourir au niveau national.

La promulgation des résultats et la remise des prix se sont tenus le 3 novembre au ministère de l'agriculture, en présence des nombreux partenaires de l'opération : réseau des chambres d'agriculture, Institut de la recherche agronomique, organismes de protection de la nature...

Joseph Ménard, Président de la chambre d'agriculture d'Ile-et-Vilaine et Président du jury national, a souligné « *le remarquable équilibre entre les qualités agricoles et écologiques de la parcelle, malgré des conditions d'exploitation difficiles du fait de la très forte pente* ».

Sollicitée par l'animateur de la matinée Denis Cheissoux, Paulette Marmottan s'est dite très heureuse de recevoir ce prix et plus globalement de sa participation au concours « *qui lui a permis de mieux comprendre le lien entre ses pratiques de fertilisation ou de fauche et l'état de la végétation* ».

Alain Marnezy, au nom du Parc national de la Vanoise dont il est Président du Conseil d'administration et de l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise qui a co-organisé le concours local, s'est félicité de ce prix qui « *met en lumière le rôle de l'agriculture, et plus particulièrement l'élevage en zone de montagne, dans la préservation de la biodiversité* ». Il a par ailleurs souligné « *l'importance des prairies naturelles riches en fleurs, pour la production d'un foin de pays qui contribue à la typicité des fromages de montagne : le Beaufort bien évidemment mais aussi les productions fermières comme le Persillé de Tignes qui n'est plus aujourd'hui fabriqué que par Paulette Marmottan* ».

Enfin, un prix collectif « valeur apicole » a été remis par le Syndicat national d'apiculture et l'Union nationale de l'apiculture française à l'ensemble des 25 gagnants locaux pour les féliciter de leur contribution au maintien de l'apiculture dans les territoires.



Remise des prix du concours national des prairies fleuries – ministère de l'agriculture, 3 novembre 2011.

De gauche à droite : Denis Cheissoux (journaliste, animateur de l'évènement), Paulette Marmottan (agricultrice à Villaroger, lauréate du concours), Christian Pichoud (Vice-résident de Parcs nationaux de France), Christophe KIPPELEN (Crédit mutuel, partenaire de l'opération), Alain Marnezy (Président du Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise).

Crédits photos : Sonia Coutaz, Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise

Pour plus de renseignements, contacter :

- Guy-Noël GROSSET, Parc national de la Vanoise – 04.79.62.36.11 / 06.70.51.76.98 [guy-noel.grosset@parcnational-vanoise.fr](mailto:guy-noel.grosset@parcnational-vanoise.fr)
- Sonia COUTAZ, Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise – 04.79.24.00.10 [sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr](mailto:sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr)

ou le site internet du Parc national de la Vanopise : <http://www.parcnational-vanoise.fr>



Rhône-Alpes Région

TARENTEAISE  
à venir  
2009/2015

GEDA Haute-Tarentaise

